



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Ministère des Infrastructures, des Transports
Terrestres et du Désenclavement (MITTD)



BANQUE D'INVESTISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DE LA CEDEAO
ECOWAS BANK FOR INVESTMENT AND DEVELOPMENT
BANCO DE INVESTIMENTO E DE DESENVOLVIMENTO DA CEDEAO

The ECOWAS Bank • La Banque de la CEDEAO • O Banco da CEDEAO

**BANQUE D'INVESTISSEMENT ET DE
DEVELOPPEMENT DE LA CEDEAO**



PROGRAMME DE RENFORCEMENT ET DE MISE A NIVEAU DES CORRIDORS

RÉHABILITATION DU CORRIDOR DAKAR – BAMAKO, LA ROUTE NATIONALE N° 7 (TRONÇON : MAKO - KEDOUGOU - MOUSSALA) EN RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

AVIS D'APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET

Sélection d'un consultant pour le contrôle et la surveillance des travaux de réhabilitation du corridor Dakar - Bamako par le sud, la Route Nationale N° 7 (tronçon : Mako - Kédougou - Moussala) en République du Sénégal

Financement : BIDC / ETAT DU SENEGAL

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le journal « L'AS » du 17 Décembre 2020.
 2. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) Sénégal agissant au nom et pour le compte du Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement a sollicité un financement de la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) afin de financer le **Programme de renforcement et de mise à niveau des Corridors du Sénégal** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services pour **le contrôle et la surveillance des travaux de réhabilitation du corridor Dakar-Bamako par le sud, la Route nationale n°7 : Tronçon Mako-Kédougou-Saraya-Moussala (Frontière Mali)**.
 3. Les services comprennent **le contrôle et la surveillance des travaux de réhabilitation du corridor Dakar-Bamako par le sud, la Route Nationale n°7 : Tronçons Mako-Kédougou et Saraya-Moussala (lot1), et Kédougou – Saraya (lot 2)**. Les prestations de contrôle et de surveillance des travaux des deux (2) lots seront assurées par un seul cabinet.
 4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations.
- ✓ La nature de leurs activités et le nombre d'années d'expérience

- ✓ Leurs expériences générale et similaires ;
- ✓ Leur organisation technique et managériale
- ✓ Le personnel, entre autres.

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

5. Une liste des candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante sur la base de l'application des critères ci-dessous :

❖ **Qualification générale dans le domaine : 20 points**

- ✓ Nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience (N) : Disposer d'au moins dix (10) années d'expérience dans le domaine du contrôle et de la surveillance des travaux routiers, noté sur **20 points** ; ($N \geq 15$ ans = 20 points ; $10 \text{ ans} \leq N < 15 \text{ ans} = 15 \text{ points}$; $N < 10 \text{ ans} = 0 \text{ point}$).

❖ **Qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment références concernant l'exécution de marchés analogues, notés sur 30 points**

- ✓ Avoir réalisé, au cours des quinze (15) dernières années à compter de 2006, trois (03) missions de contrôle et de surveillance des travaux de renforcement, de réhabilitation et/ou de construction de routes d'au moins 50 km revêtues en béton bitumineux. Noté sur **30 points** soit 10 points par mission similaire ;

❖ **Organisation technique et managériale du cabinet, noté sur 10 points ;**

❖ **Qualifications générales et le nombre de personnels professionnels : Justifier l'existence d'un nombre de personnels professionnels, équipe multidisciplinaire compétente pour la réalisation de la mission de contrôle et surveillance des travaux, noté sur 40 points.**

Ce personnel doit comporter au minimum les qualifications et compétences suivantes :

- Un (01) Ingénieur routier sénior Génie civil comme chef de mission ayant quinze (15) ans d'expérience générale dont dix (10) ans d'expérience spécifique : 12 points.
- Deux (2) Ingénieurs routiers adjoints ayant 10 ans d'expérience générale dont huit (8) ans d'expérience spécifique : 9 points
- Deux (02) Ingénieurs géotechniciens ayant dix (10) ans d'expérience générale dont cinq (5) ans d'expérience spécifique : 8 points.
- Deux (02) Ingénieurs topographes ayant dix (10) ans d'expérience générale dont cinq (5) ans d'expérience spécifique : 6 points.
- Un (01) environnementaliste ayant huit (08) ans d'expérience générale dont trois (03) ans d'expérience spécifique : 5 points.

Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières. Un candidat sera sélectionné selon la méthode basée sur la qualité technique et le montant de la proposition (sélection qualité-coût).

Les prestations se dérouleront sur une période de seize (16) mois pour le lot 1 et quatorze (14) mois pour le lot 2 non cumulables.

Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Seules sont éligibles les candidatures présentées par des consultants de l'espace CEDEAO.

Le nombre minimum de points requis est de **soixante quinze (75)** et une liste restreinte, sera établie à l'issue de cet appel public à manifestation d'intérêt.

6. La passation du Marché sera conduite par appel public à manifestation d'intérêt limité aux bureaux ou groupements de bureaux de l'espace CEDEAO, et éligibles selon les règles de procédure de la BIDC et du Décret n° 2014-1212 du 22 Septembre 2014 portant Code des Marchés publics du Sénégal (<http://www.droit-afrique.com/upload/doc/senegal/Senegal-Code-2014-marches-publics.pdf>)
7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous du Lundi au Vendredi de 09h à 17h :

**Agence des travaux et de gestion des routes,
Rue David Diop x Rue F, Fann Résidence Dakar**

BP : 25 242 Dakar-Fann.

Tel : (+221) 33 869 07 51

Fax : (+221) 33 864 63 50

Email : ageroute@ageroute.sn ; rndour@ageroute.sn ; pmdiouf@ageroute.sn

8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au Secrétariat de la Cellule de passation des marchés (CPM) de l'AGEROUTE sis à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **03 Juin 2021 à 11H 00 minutes précises** (heure locale) et porter expressément la mention « **Avis à manifestation d'intérêt pour la sélection de Consultants en vue du contrôle et de la surveillance des travaux de réhabilitation du corridor Dakar-Bamako par le sud, la route nationale n°7 : Tronçon Mako-Kédougou-Saraya-Moussala (Frontière Mali)** ».
9. La langue de travail est le français.

N.B : Il est à noter que l'intérêt manifesté par une firme, un bureau d'étude ou groupement de bureaux, n'implique aucune obligation de la part de l'AGEROUTE Sénégal de l'inclure sur la liste restreinte.

**LE DIRECTEUR GENERAL
Ibrahima NDIAYE**